

## **Congrès national FNPPSF 2016 20 au 22 mai – Île de Noirmoutier (85)**

### **Synthèse de la commission life+**

Responsables de la commission : Annick Danis (17), Landry Métriau (44)  
Volontaires Service Civique: Elise Gaborit-Schlosser (mission en Bretagne et Loire Atlantique) Manon Sanguinet (mission en Vendée et Charente Maritime) Simon Gérard (mission en Manche et Côte d'Armor)

Présents : Joël Aubert (50), Michel Jeanne (50), Alain Theret (35), Claude Bougault (22), René Leray (44), Colette Durand (44), Josette Collot (44), Jean-Yves Belet (85), Yvon Robart (85), Jean-Yves Crochet (85), Georges Le Corre (17)  
Invités AAMP (aires marines protégées) : Gaëlle Amice, Marie Morineaux

- **Rappel du contexte**

La pratique de la pêche à pied concerne environ 1,7 million de personnes recouvrant des pratiques fort différentes allant de l'activité occasionnelle jusqu'à des pratiques régulières, culturellement très ancrées.

Le projet Life pêche à pied de loisir porte sur la création d'un réseau d'échanges et de compétences en vue d'améliorer la connaissance des pratiques et pratiquants de la pêche à pied de loisir et de réaliser des actions d'information et de sensibilisation pour limiter l'effet sur le milieu. L'Agence des Aires Marines Protégées, le Conservatoire du Littoral et les partenaires bénéficiaires associés sont chargés de mettre en œuvre une expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative.

La FNPPSF, seule fédération représentative des pêcheurs à pied de loisir, présente dans le Comité de pilotage national, est chargée des actions de sensibilisation et d'information, et de la mise en place d'un suivi participatif de l'évolution de la ressource en palourdes.

**La commission remercie toutes les associations locales déjà impliquées et souhaite que d'autres associations s'engagent aussi pour élargir le champ d'action**

- **La sensibilisation et l'information (Action B3)**

La sensibilisation des pêcheurs aux règlements et aux bonnes pratiques est une action essentielle d'amélioration des pratiques de pêche vers une durabilité de l'activité.

C'est l'une des actions importantes et reconnues de la FNPPSF depuis de nombreuses années. Guide des bonnes pratiques, outils de mesure, fiches ... fournissent des messages de sensibilisation, de respect de la biodiversité et des réglementations

**Dans le cadre du projet Life, après obtention d'un accord consensuel avec l'AAMP et le Conservatoire du Littoral, une page centrale recto verso du Pêche Plaisance permet la promotion de ce projet et informe des objectifs et des actions engagées par les autres bénéficiaires associés.**

**L'édition par la FNPPSF d'un guide des bonnes pratiques de la pêche à pied intégrant les principes du Life se poursuit. Une édition en langue anglaise sera éditée prochainement.**

**Des panneaux d'information dont le contenu a été élaboré par les partenaires du projet life seront placés aux principaux accès de pêche à pied. Certaines installations sont retardées en raison d'un financement insuffisant.**

- **Le suivi de l'évolution de la ressource (Action B6)**

Rappel de l'objectif de cette action :

- mettre en évidence à terme, l'effet de la pêche à pied de loisir sur la dynamique des populations de palourdes en comparant des zones pêchées régulièrement à d'autres préservées
- montrer que les pêcheurs se responsabilisent et s'investissent pour mieux comprendre les effets de leur activité favorite.

Le protocole appliqué se fait selon les modalités suivantes :

- les mesures ont lieu 3 fois par an (après l'hiver, avant et après l'été)
- 8 sites dont 4 compris dans les territoires pilotes Life sont étudiés. Dans chaque site, le suivi est mené sur 2 zones de 0,5 hectare.
- on rappelle que les données recueillies sur ces zones ne peuvent être extrapolées à l'ensemble du gisement.
- les bénévoles ont été formés par le chargé de mission François Derian.
- l'objectif initial de suivre 6 sites compris dans les territoires pilotes Life est à ce jour non atteint pour deux raisons : soit absence de palourdes, soit absence d'association affiliée.

Les sites suivis sont ceux de :

Blainville-sur-Mer (50)

Rivière de Pont-l'Abbé (29)

**Petite mer de Gâvres (56)**

La Bernerie-en-Retz (44)

Le Gois de la commune de Beauvoir-sur-Mer (85)

Ile de Ré sur les communes de La Couarde et Rivedoux-Plage (17)

Bassin de Marennes-Oléron, communes de Marennes et du Château d'Oléron (17)

**Martin Plage Baie de Saint-Brieuc (22), initié en mars 2016**

Cette étude permettra via des analyses statistiques :

- de suivre les palourdes des zones étudiées (tailles, densité)
- de confronter ces données aux caractéristiques du milieu (paramètres naturels et activités diverses). L'analyse conjointe des paramètres cités devrait permettre de discuter d'un éventuel effet de la pêche à pied sur la dynamique des palourdes qu'au terme d'un suivi de 3 ans.

Bilan des résultats globaux déjà obtenus

**Cette première année d'étude a permis d'échantillonner environ 5000 palourdes tout le long de la façade Manche Atlantique et de constater qu'il y a une majorité de palourde japonaise. La densité moyenne sur l'ensemble du territoire a été estimée à 67 individus par m<sup>2</sup> avec un écart type de 52 individus par m<sup>2</sup>, mettant en évidence des écarts importants entre les sites. Il semblerait qu'il n'y ait aucune différence significative entre les saisons pour le moment. Les futurs résultats pourront modifier cette constatation. L'analyse de la structure en taille des populations de palourdes a révélé la présence de petits**

individus en fin d'été sur certains sites. En revanche, il est difficile de savoir si ces jeunes palourdes sont issues d'une ponte de l'année précédente qui n'aurait atteint la taille minimale qu'après l'été ou s'il s'agit d'une migration des juvéniles au sein du gisement. En utilisant un tamis très fin en cours d'année, il sera possible de vérifier si les juvéniles sont déjà présents dans la zone. Concernant le pourcentage de palourde à la maille 40 mm, il est de 8 % sur l'ensemble du territoire mais ne semble pas diminuer de manière significative au cours de l'année étudiée.

Le projet life PAPL se terminant en 2017, le bilan des suivis permettra de tirer un premier enseignement. La commission souhaite poursuivre les relevés durant les années suivantes afin d'augmenter la fiabilité des observations. La commission espère valoriser sa démarche de science participative. Dans un premier temps, elle adressera à tous les partenaires du projet et aux élus des sites concernés un rapport synthétique des résultats obtenus. Dans un deuxième temps, la piste d'une publication scientifique a été envisagée sous réserve de faisabilité.